

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Standardlösung Cyanid 100 mg CN-/I KCN in Natronlauge 0,4 mol/I DIN 38405-7:2002, DEV D7......

Date de révision: 18.07.2024 Code du produit: 10503 Page 1 de 13

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Standardlösung Cyanid 100 mg CN-/I KCN in Natronlauge 0,4 mol/I DIN 38405-7:2002, DEV D7......

UFI: PR2X-406G-800S-FMVT

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

### Utilisation de la substance/du mélange

Produit chimique de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

#### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques). Aucune donnée disponible

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem GmbH

ACD

Rue: Stempelstraße 6 Lieu: D-47167 Duisburg

Téléphone: 0203/5194-0

E-mail: info@analytichem.de

Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit Téléphone: 0203/5194-107/117

E-mail: produktsicherheit@analytichem.de

Internet: www.analytichem.de
Service responsable: Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.); En cas d'incident impliquant des matières [ou

des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie,

d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés

Téléfax: 0203/5194-290

Date d'impression: 18.07.2024

acceptés)

### Information supplémentaire

Ce produit est un melange. Numero d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Règlement (CE) nº 1272/2008

Met. Corr. 1; H290 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Standardlösung Cyanid 100 mg CN-/I KCN in Natronlauge 0,4 mol/I DIN 38405-7:2002, DEV D7......

Date de révision: 18.07.2024 Code du produit: 10503 Page 2 de 13

### Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

### Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage/une protection auditive.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux

environnants.

### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.2. Mélanges

# Caractérisation chimique

Mélanges en solution aqueuse

# **Composants pertinents**

N° CAS	Substance				
	Nº CE	Nº Index	N° REACH		
	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)				
1310-73-2	hydroxyde de sodium				
	215-185-5	011-002-00-6	01-2119457892-27		
	Met. Corr. 1, Skin Corr. 1A; H290 H314				
151-50-8	potassium cyanide			< 0,1 %	
	205-792-3	006-007-00-5	01-2119486407-29		
	Acute Tox. 1, Acute Tox. 1, Acute Tox. 1, STOT RE 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H310 H300 H372 H400 H410 EUH032				

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de cor	centrations spécifiques, facteurs M et ETA	
1310-73-2	215-185-5	hydroxyde de sodium	1 - < 5 %
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	H314: >= 5 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 2 - < 5 Skin Irrit. 2; H315: >= 0,5 - < H319: >= 0,5 - < 2	
151-50-8	205-792-3	potassium cyanide	< 0,1 %
	brouillards); pa	ATE = 0,05 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,005 mg/l (poussières ou ar inhalation: CL50 = 63 ppm (gaz); dermique: DL50 = ca. 11,28 mg/kg; par voie >= 7,49 mg/kg Aquatic Chronic 1; H410: M=10	

# Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w ), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Standardlösung Cyanid 100 mg CN-/I KCN in Natronlauge 0,4 mol/I DIN 38405-7:2002, DEV D7......

Date de révision: 18.07.2024 Code du produit: 10503 Page 3 de 13

# 4.1. Description des mesures de premiers secours

### Indications générales

Aucune donnée disponible

### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

# Après contact avec la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Se laver immédiatement avec: Fau

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

## Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

# 5.1. Moyens d'extinction

# Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

# Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides non combustibles

# 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

# Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

# Remarques générales

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

### Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulte r un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Standardlösung Cyanid 100 mg CN-/I KCN in Natronlauge 0,4 mol/I DIN 38405-7:2002, DEV D7......

Date de révision: 18.07.2024 Code du produit: 10503 Page 4 de 13

### Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

### Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### **Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### Consignes pour une manipulation sans danger

Lire l'étiquette avant utilisation.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

### Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

### Information supplémentaire

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

# Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Matériel inadéquat pour récipients/installations:

Métal

Aluminium

Étain

Zinc

# Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker dans un endroit sec.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Standardlösung Cyanid 100 mg CN-/I KCN in Natronlauge 0,4 mol/I DIN 38405-7:2002, DEV D7......

Date de révision: 18.07.2024 Code du produit: 10503 Page 5 de 13

### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
151-50-8	Potassium (cyanure de) exprimé en cyanure	-	1		VME (8 h)	
		-	5		VLE (15 min)	
1310-73-2	Sodium (hydroxyde de)	_	2		VME (8 h)	

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
1310-73-2	hydroxyde de sodium			
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	local	1 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	1 mg/m³
151-50-8	potassium cyanide			
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	0,94 mg/m³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	12,5 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,14 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL,	aigu	dermique	systémique	4,03 mg/kg p.c./jour

### Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation	
Milieu environn	emental	Valeur
151-50-8	potassium cyanide	
Eau douce		0,001 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,0032 mg/l
Eau de mer		0,0002 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,004 mg/kg
Sédiment marin		0,0008 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,05 mg/l
Sol		0,007 mg/kg

### 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

# Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Standardlösung Cyanid 100 mg CN-/I KCN in Natronlauge 0,4 mol/I DIN 38405-7:2002, DEV D7......

Date de révision: 18.07.2024 Code du produit: 10503 Page 6 de 13

protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation: KCL 741 Dermatril® L Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation: KCL 741 Dermatril® L Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnes ont ete obtenus par la societe KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des echantillons de materiaux pour les types de gants conseilles Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de donnees de securite que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquee. En cas de solution ou de melange avec d'autres substances et/ou de conditions differentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agree CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

# **Protection respiratoire**

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Éviter une introduction dans l'environnement.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:

Couleur:

Odeur:

Seuil olfactif:

Liquide
incolore
sans odour
non déterminé

Point de fusion/point de congélation: non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition non déterminé

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité:
Limite inférieure d'explosivité:
non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:
non déterminé
Point d'éclair:
X
Température d'auto-inflammation:
Température de décomposition:
pH-Valeur:
Viscosité cinématique:
non déterminé
non déterminé



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Standardlösung Cyanid 100 mg CN-/I KCN in Natronlauge 0,4 mol/I DIN 38405-7:2002, DEV D7......

Date de révision: 18.07.2024 Code du produit: 10503 Page 7 de 13

Hydrosolubilité: très soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

non déterminé La vitesse de dissolution: Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé La stabilité de la dispersion: non déterminé Pression de vapeur: non déterminé Pression de vapeur: non déterminé Densité: 1,0161 g/cm<sup>3</sup> Densité relative: non déterminé non déterminé Densité apparente: Densité de vapeur relative: non déterminé non déterminé Caractéristiques des particules:

# 9.2. Autres informations

### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

non déterminé

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable

Propriétés comburantes Non comburant.

### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Épreuve de séparation du solvant:

Teneur en solvant:

Teneur en corps solides:

non déterminé
Teneur en corps solides:

non déterminé
Point de sublimation:

non déterminé
Point de ramollissement:

non déterminé
non déterminé
non déterminé
non déterminé
non déterminé

non déterminé:

Viscosité dynamique: non déterminé

Durée d'écoulement: non déterminé

### Information supplémentaire

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Métal léger Ammoniac Métal

Acide

# 10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Standardlösung Cyanid 100 mg CN-/I KCN in Natronlauge 0,4 mol/I DIN 38405-7:2002, DEV D7......

Date de révision: 18.07.2024 Code du produit: 10503 Page 8 de 13

### 10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de: Métal.

En solution aqueuse, le produit dégage de l'hydrogène au contact de métaux.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

## Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données disponibles pour le mélange.

### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. irritations des muqueuses

#### ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Nº CAS	Substance							
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode		
151-50-8	potassium cyanide							
	orale	DL50 mg/kg	>= 7,49	Rat	Clinical and Experimental Toxicology of	A reputable corporate laboratory		
	cutanée	DL50 mg/kg	ca. 11,28	Lapin	J Toxicol – Cut and Ocular Toxicol 13:24	Animals were exposed to a solution of cy		
	inhalation vapeur	ATE	0,05 mg/l					
	inhalation poussières/brouillard	ATE mg/l	0,005					
	inhalation (1 h) gaz	CL50	63 ppm	Rat	Study report (1981)	OECD Guideline 403		

### Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Standardlösung Cyanid 100 mg CN-/I KCN in Natronlauge 0,4 mol/I DIN 38405-7:2002, DEV D7.....

Date de révision: 18.07.2024 Code du produit: 10503 Page 9 de 13

# Informations sur les voies d'exposition probables

Pas de données disponibles pour le mélange.

### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour le mélange.

# Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données disponibles pour le mélange.

### Expériences tirées de la pratique

Pas de données disponibles pour le mélange.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

# Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données disponibles pour le mélange.

### **Autres informations**

Pas de données disponibles pour le mélange.

### Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour le mélange.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
1310-73-2	hydroxyde de sodium						
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	40,4	48 h	Ceriodaphnia sp.	Ecotoxicology and Environmental Safety,4	other: acute 48-h immobilization test ac
151-50-8	potassium cyanide						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,1038	96 h	Gasterosteus aculeatus	Study report (2005)	other: ASTM E729-96. Standard Guide for
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,116	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Journal of Hazardous Materials 197 (2011	ISO 8692
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,21638	48 h	other aquatic crustacea: Acartia tonsa	Study report (2006)	other: ASTM E 729-96: Standard Guide for
	Toxicité pour les algues	NOEC	0,1 mg/l	10 d	Chlamydomonas sp.	Bulletin 106. Virginia Water resources R	Bartsch, A.F. 1971. Algal Assay Procedur
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50	2,3 mg/l		activated sludge, domestic	Acta hydrochim. hydrobiol. 20, 3 (1992)	EU Method C.11

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Standardlösung Cyanid 100 mg CN-/I KCN in Natronlauge 0,4 mol/I DIN 38405-7:2002, DEV D7......

Date de révision: 18.07.2024 Code du produit: 10503 Page 10 de 13

#### **FBC**

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
151-50-8	potassium cyanide	3,162		United States Enviro

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles pour le mélange.

### Information supplémentaire

Effet nocif par modification du pH.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

### Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

# L'élimination des emballages contaminés

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Transport t	terrestre (	(ADR/RID)	)
-------------	-------------	-----------	---

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 18	824
----------------------------------	-----

d'identification:

14.2. Désignation officielle de HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Ш Étiquettes: R Code de classement: C.5 Quantité limitée (LQ): 5 L Quantité exceptée: E1 Catégorie de transport: 3 Nº danger: 80 Code de restriction concernant les Ε

tunnels:

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1824

d'identification:

14.2. Désignation officielle de HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

14.4. Groupe d'emballage:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Standardlösung Cyanid 100 mg CN-/I KCN in Natronlauge 0,4 mol/I DIN 38405-7:2002, DEV

Date de révision: 18.07.2024 Code du produit: 10503 Page 11 de 13

Étiquettes: 8 Code de classement: C5 Quantité limitée (LQ): 5 L Quantité exceptée: F1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1824

d'identification:

SODIUM HYDROXIDE, SOLUTION 14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

Ш 14.4. Groupe d'emballage: Étiquettes: 8 Dispositions spéciales: 223 Quantité limitée (LQ): 5 L Quantité exceptée: E1 EmS: F-A. S-B

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1824

d'identification:

SODIUM HYDROXIDE, SOLUTION 14.2. Désignation officielle de

Ш

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Étiquettes: 8 A3 A803 Dispositions spéciales: Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L Passenger LQ: Y841 Quantité exceptée: F1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 I IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 856 IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: fortement caustique.

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Indications relatives à la directive

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):



### Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Standardlösung Cyanid 100 mg CN-/I KCN in Natronlauge 0,4 mol/I DIN 38405-7:2002, DEV D7......

Date de révision: 18.07.2024 Code du produit: 10503 Page 12 de 13

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): - - sans danger pour l'eau

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,9,12.

### Abréviations et acronymes

Met. Corr: Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux

Acute Tox: Toxicité aiguë Skin Corr: Corrosion cutanée Skin Irrit: Irritation cutanée Eye Irrit: Irritation oculaire

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

# Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

	<b>U</b> , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Classification	Procédure de classification
Met. Corr. 1; H290	Sur la base des données de contrôle
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul

## Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes (glande thyroïde) à la suite d'expositions
	répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH032	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

# Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Standardlösung Cyanid 100 mg CN-/I KCN in Natronlauge 0,4 mol/I DIN 38405-7:2002, DEV D7......

Date de révision: 18.07.2024 Code du produit: 10503 Page 13 de 13

d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)